



École d'ingénieurs Paoli Tech (spécialité ERQE) et CPI de l'Université de Corse

La Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI), réunie en séance plénière le mardi 11 janvier 2011, a donné un avis favorable sur la demande faite par l'Université de Corse pour délivrer le titre d'ingénieur et pour recruter, dès la prochaine rentrée en septembre 2011, des élèves ingénieurs qui intégreront la première année d'une spécialité intitulée «Energies renouvelables et Qualité Environnementale» (ERQE). La spécialité ERQE, globalement positionnée sur l'Ingénierie de l'Environnement, vise plus particulièrement à former des ingénieurs à même d'évoluer, soit dans le secteur des Energies Renouvelables (ER), soit dans celui du Génie de l'Habitat et de la Qualité Environnementale (GHQE).

En amont de cette spécialité d'ingénieur, l'Université de Corse propose, depuis septembre 2009, un Cycle Préparatoire Intégré (CPI), accessible pour les titulaires de BAC S ayant obtenu au moins la mention Assez Bien (sélection sur dossier). Ainsi, les bacheliers de bon niveau peuvent venir suivre un cycle préparatoire aux écoles d'ingénieurs à Corte, en intégrant le CPI : celui-ci est organisé par la juxtaposition d'un Diplôme Universitaire «Passeport pour écoles d'ingénieurs» (DU Pei) et d'un parcours renforcé de la licence de mention en licence Sciences Fondamentales Appliquées (SFA).

En seconde année de CPI, le flux d'étudiants issus de première année est complétée par quelques étudiants ayant fait une première année de classe préparatoire en dehors de l'Université de Corse (admission sur dossier).

Modalités d'accession en CPI première année (pour des bacheliers série S)

Les candidats doivent télécharger le dossier : « [Dossier Candidature CPI avril 2011](#) », ainsi que le dossier « [Procédure Intégration CPI Corte avril 2011](#) », qui explique les différentes étapes pour accéder à la première année de CPI.

Modalités d'accession en CPI seconde année (pour des candidats extérieurs)

Il est possible à des étudiants inscrits dans une première année de CPGE (par exemple en classe de mathématiques supérieures), ou encore dans un Cycle Préparatoire Intégré d'une Ecole d'Ingénieurs (par exemple INSA ou PeiP), de demander une admission directe en seconde année de CPI, c'est-à-dire de solliciter l'équivalence de la première année de CPI.

Ces candidats doivent télécharger le dossier : « [Passerelles CPGE-CPI](#) ».

Modalités d'accession dans la spécialité ERQE de Paoli Tech

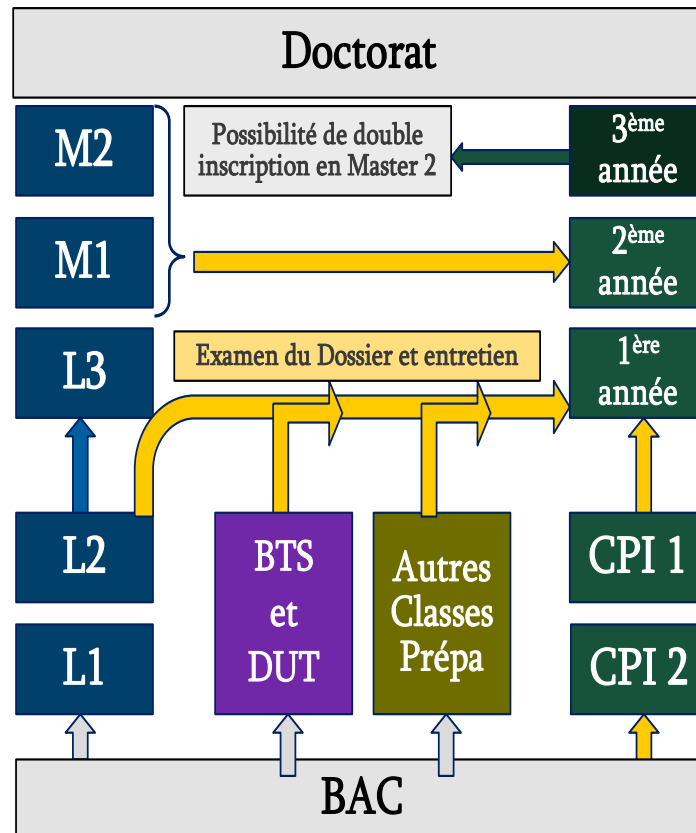
Les étudiants du CPI de l'Université de Corse qui ont validé le cursus avec une moyenne au moins égale à 11/20 en seconde année sont admis de droit. Pour tous les autres candidats (titulaires de BTS et de DUT, en seconde année de CPGE ou d'un CPI suivi hors de Corse, en seconde ou en troisième année de licence scientifique), ils doivent télécharger le dossier de préinscription : « [Dossier préinscription PAOLITECH](#) ».

La figure 1 ci-après schématise les différentes voies d'accès dans la formation d'ingénieur, depuis l'obtention du Bac S.

Figure 1 – Parcours possibles d'un bachelier pour atteindre la première année de ERQE



Flux entrants



Flux entrants

